



# AVIS PUBLIC

---

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

**QUE** lors de la séance du 6 juin 2023, le conseil de la Municipalité de Lanoraie a adopté le règlement d'emprunt 127-2023 décrétant un emprunt de 1 700 000 \$ pour l'exécution des travaux d'aménagement d'un terrain de soccer.

Que le règlement 127-2023 a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 26 juillet 2023.

Que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, au 57, rue Laroche, aux heures d'ouverture, du lundi au vendredi, et sur le site Web de la municipalité au [www.lanoraie.ca](http://www.lanoraie.ca).

Que ce règlement entre en vigueur le 31 juillet 2023, jour de sa publication.

DONNÉ à Lanoraie ce 31 juillet 2023.

---

Brigitte Beuparlant,  
Directrice générale adjointe  
et greffière-trésorière adjointe